



GRILLE TARIFAIRE A L'ADHESION 2025

Chaque salarié doit être comptabilisé pour 1 unité quel que soit son temps de travail.

TARIF NOUVEL ADHERENT	TARIF HT	TARIF TTC
• Droit d'adhésion par salarié	15.00 €	18.00 €
• Droit d'adhésion par salarié	97.00 €	116.40 €
Tout salarié non présent au moment de l'adhésion fera l'objet d'une facture complémentaire.		
Absence à la convocation		
Toute absence au 1er rdv sera facturée	65.00 €	78.00 €

A NOTER !

- Votre adhésion ne sera pas traitée sans règlement joint : chèque avec n° ou virement avec preuve de virement.
- Une facture vous sera adressée après traitement de votre dossier et du règlement,
- Vous devez obligatoirement créer votre compte au portail avec des codes d'accès envoyés après votre adhésion et inscrire vos salariés pour obtenir les visites médicales.
- Retrouver nos offres de service comprises dans la cotisation sur notre brochure d'informations disponible sur site internet : Actions en entreprises - Conseils aux employeurs - Suivi individuel des salariés.